CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E147037** **VALABLE JUSQU'AU** **09/01/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2008B00609

Siret : 504 232 117 00045

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6107405

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K17848Y1254000/002204806/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K17848Y1254000/002204806/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CARRE MONSIGNY TOITURES

Sigle : C.M.T

14 RUE DES ECOLES
37340 AVRILLE-LES-PONCEAUX

Téléphone : 02 47 24 93 81 **Fax :**

Portable : 06 70 38 96 45

Responsabilité légale :
CARRE JEREMY CO-GÉRANT / CARRE VERONIQUE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : carre.monsigny.toitures@gmail.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 853 313 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	11	31/01/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert		29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 06/02/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E147037** **VALABLE JUSQU'AU** **09/01/2027**

ÉDITÉ LE **06/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2008
Forme juridique : SARL
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2008B00609

Siret : **504 232 117 00045**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 6107405

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K17848Y1254000/002204806/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K17848Y1254000/002204806/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **CARRE MONSIGNY TOITURES**
Sigle : C.M.T
14 RUE DES ECOLES
37340 AVRILLE-LES-PONCEAUX

Téléphone : 02 47 24 93 81 **Fax :**
Portable : 06 70 38 96 45

Site Internet :
E-mail : carre.monsigny.toitures@gmail.com

Responsabilité légale :
CARRE JEREMY CO-GÉRANT / CARRE VERONIQUE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	31/01/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	29/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	29/01/2026
o Fenêtres de toit	31/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/04/2024
o Isolation des combles perdus	31/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.